



Chère adhérente, Cher adhérent, Cher Propriétaire,

Votre adhésion à notre syndicat Interdépartemental de la Propriété Privée Rurale d'Ile de France est arrivée à échéance.

Comme chaque année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation, ressource unique et indispensable au bon fonctionnement de notre structure dont tous les administrateurs sont bénévoles.

Vos cotisations constituent notre seule source de revenus. Le nombre d'adhérents est donc une donnée essentielle pour accroître nos actions et renforcer notre crédibilité auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs.

Nous sommes déterminés à poursuivre en 2024 notre action pour:

- **Vous Représenter :** dans les différentes commissions (SAFER, tribunaux paritaires, CDOA, CDPENAF ...) dont les décisions impactent la gestion de votre propriété.
- **Vous Défendre :** notre syndicat est force de propositions et intervient auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et du gouvernement.
- **Vous Conseiller :** pour la gestion de vos biens ruraux (bail rural, fermage, transmission, fiscalité, etc..) avec l'appui de juristes spécialisés.
- **Vous Informer :** en retrouvant dans notre revue tous les deux mois l'actualité centrée sur la vie rurale.
- **Vous Aider :** un conseil préalable permet souvent d'éviter une procédure coûteuse et hasardeuse.
- **Vous Alerter :** sur les actions à mener pour la gestion de votre patrimoine rural et pour la défense de la propriété privée.

Offres et avantages de l'adhésion

- Une **assurance responsabilité civile** couvrant vos terres agricoles, vos parcelles isolées de bois et vos surfaces en eau
- Un **tarif préférentiel à 51€** pour l'abonnement d'un an à notre revue bimestrielle
- Un **accompagnement juridique** par les experts de notre fédération nationale en cas de litiges
- Un **Flash info envoyé par mail** en fonction des actualités
- Une **cotisation déductible** de vos revenus fonciers
- Un accès à une **banque de données juridiques**
- Un outil d'aide pour **l'établissement des factures des fermages**

Votre adhésion au travers de notre syndicat interdépartemental de l'Île de France renforce le poids de la Fédération Nationale et des propriétaires ruraux sur les plans législatif et réglementaire.

En 2023, ce sont des rencontres avec : le ministre de l'Agriculture et son cabinet, des dizaines de parlementaires, de fonctionnaires et de partenaires ; c'est aussi un travail sur de nombreuses commissions, projets et propositions de lois.

A l'aube de 2024, je vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et réussite, pour vous et vos proches, dans l'espoir de vous retrouver à l'occasion de l'Assemblée Générale le 24 MAI prochain.

Confiant dans votre fidélité, je vous prie de croire, chère adhérente, cher adhérent, en l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Président,
Francis Chéreau